



Le 3 Novembre 2025

Monsieur, Madame,

Vous êtes cordialement invités à l'Assemblée Générale Annuelle du Judo Club de Montdidier le :

Samedi 22 Novembre 2025
A 18h00
Au DOJO

Ordre du jour :

- Accueil et rapport moral du Président.
- Lecture et approbation du compte rendu de l'AG du 30 Novembre 2024.
- Lecture du Bilan financier et approbation des comptes saisons 2024/2025
- Proposition du budget prévisionnel 2025 / 2026.
- Mot du professeur « Idris ».
- Projets pour la saison 2025 / 2026.
- Questions diverses
- Pot de l'amitié

Le Président
Hervé GROSJEAN

POUVOIR (article 8 alinéa 6) : Les parents des membres actifs mineurs ou leurs représentants légaux ont le pouvoir de vote à l'Assemblée Générale tant que celui-ci n'a pas atteint l'âge de 16 ans.

Vote lors de l'assemblée Générale du 22 Novembre 2025

Je soussigné.....licencié au Judo Club du Montdidier, donne pouvoir àpour voter en mon nom.

Signature

A remettre à l'entrée de la salle puis émarger à la place du licencié (e) qui a donné le pouvoir.
